



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE L'YÈVRE

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE L'YÈVRE

## Réunion du Comité Syndical du 30 Janvier 2024

### PROCES-VERBAL

Date de la convocation : 18 Janvier 2024

Secrétaire de séance : Monsieur Renaud BLOND (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Présents avec voix délibérative :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. CHALOPIN ; M. STOQUERT ; Mme ALVES ; M. BLOND ; M. BLIAUT ; M. BARBIER ; M. GEORGET ;
- Communauté de Communes la Septaine : M. SAUTEREAU ; M. BAUDON ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. ROGER ; M. CHALLETON ; M. BLAIN ; M. RIPARD ; M. JACQUET ; M. LETOURMY ; M. DESROCHES ; M. BENOIT ; M. MACHADO ; M. PAJON ; M. PETITJEAN ; M. COSSON ; M. ZIMMERLI ; M. PINSON ; Mme RAFFAITIN ; M. BOUET ; M. MENNESSIER ; M. COLLIN ; M. BAILLY ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme MOREVE ; Mme TORCHY.

Absents excusés :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. DESROCHES ; M. PRUDENT ;
- Communauté de Communes La Septaine : Mme MARCEL ; M. ROMAIN ; M. ALLEGAERT ; Mme CHIRON ; M. LOURDEL
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : Mme DELAPORTE ; M. BOUGRAT ; M. GENESTE ; M. GROUSSON ; M. LESUEUR ; M. GAZOUNAUD ; M. BOUARD ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme KAOUES ; Mme OLLIVIER ; Mme MION.

Pouvoirs :

- Communauté de Communes la Septaine : Mme MARCEL à M. SAUTEREAU ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. GROUSSON à M. BENOIT ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme OLLIVIER à Mme MOREVE.



Préalablement au conseil, une animation est proposée par l'équipe technique, autour du projet d'inventaire des zones humides, d'une durée d'une demi-heure avec présentation d'échantillons de plantes et de sols locaux.

Monsieur BENOIT, ouvre la séance en précisant que le quorum est atteint. Il remercie les délégués pour leur présence et souhaite de très bons vœux à l'ensemble des membres pour cette nouvelle année 2024.

Monsieur BENOIT remercie la Commune de Mehun-sur-Yèvre pour l'accueil et l'organisation du Conseil.

Monsieur BLIAUT accueille chaleureusement les élus et mentionne que Mehun-sur-Yèvre est une Commune avec de l'eau. Il invite/encourage les délégués à visiter le centre-ville restauré, le château ...


**- Désignation du secrétaire de séance**

Comme pour toute séance, le conseil syndical a obligation de désigner, au début et pour toute la durée de la séance, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, lesquelles consistent à rédiger le compte-rendu de ladite séance (Article L2121-15 du CGCT).

Monsieur Renaud BLOND (Communauté d'Agglomération Bourges Plus) se propose et est désigné secrétaire de séance par l'organe délibérant.


**- Approbation du procès-verbal en date du 17/10/2023**

Monsieur BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant le procès-verbal en date du 17 Octobre 2023 ; en l'absence de remarques, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.



## APPROBATION PROCÈS-VERBAL

❖ **SIVY (Conseil du 17/10/2023)**



- ✓ **27 présents**
- ✓ **17 excusés**
- ✓ **06 délibérations**

Communautés de Communes et d'Agglomération	Présence délégué titulaire	Présence délégué suppléant	Total (% voies délibératives)
Berry Loire Vauvise	0/1	0/1	0 %
Bourges Plus	4/8	3/8	87,5 %
La Septaine	1/1	0/1	9 %
Sauldre et Sologne	0/1	0/1	0 %
Terres du Haut Berry	10/25	8/25	72 %
Vierzon Sologne Berry	1/6	0/6	17 %

- **Maintien ou cessation des fonctions de Madame DESGUIN, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

Monsieur BENOIT présente la délibération concernant le maintien ou la cessation des fonctions de Madame DESGUIN, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente :

**CS 30/01/2024**

*Délibération présentée par Monsieur BENOIT*

**Maintien ou cessation des fonctions de Madame DESGUIN, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente**


Le Président expose :

Vu l'arrêté en date du 20 Décembre 2023, Monsieur le Président a retiré (à compter du 01/01/2024) à Madame DESGUIN, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente l'ensemble de ses délégations de fonction, à savoir : la mise en place, le suivi et la coordination des actions d'entretien et de restauration des milieux aquatiques.

Considérant que lorsque le Président a retiré les délégations qu'il avait données à un vice-président, le comité syndical doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions ;

**Il est proposé** au Comité Syndical le maintien ou la cessation des fonctions de Madame DESGUIN, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

Pour :           —  
Contre :         —  
Abstention (s) : —



*Madame PAJON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) demande si Madame DESGUIN est d'accord sur la cessation de ses fonctions.*

*Monsieur BENOIT indique que Madame DESGUIN n'a pas démissionné de son poste de Vice-Présidente, qu'il a retiré sa délégation (suivi-gestion travaux) ce qui interrompra les droits aux indemnités de fonctions. Il précise que Madame DESGUIN a informé par mail qu'elle n'occupe plus le poste de Vice-Présidente au sein du SIVY car elle n'aura pas le temps de venir aux prochaines réunions avant plusieurs mois pour raisons médicale et professionnelle.*

*(C'est actuellement Monsieur COSSON qui, avec Monsieur BENOIT, portent cette délégation de façon courante.)*

*Madame BOUCHARD précise que lorsque le président d'un syndicat procède au retrait de la délégation de fonctions qu'il avait accordée à un vice-président, le comité syndical est appelé à se prononcer sur le sort de ce vice-président.*

Pour :           33  
Contre :         0  
Abstention (s) : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité.

**- Débat d'Orientations Budgétaires 2024 (DOB)**

Monsieur BLOND présente le Débat d'Orientations Budgétaires 2024 (DOB) :

**Délibération présentée par Monsieur BLOND**  
**Débat d'Orientations Budgétaires 2024**

LIBELLE	DEPENSES		FONCTIONNEMENT		LIBELLE	RECETTES	
	BP 2023	DOB 2024				BP 2023	DOB 2024
					Excédent au 31/12/2023	207 799,75	111 083,17
					FCTVA Travaux Fonctionnement	0,00	4 130,43
Animation (salaires, indemnités, charges, stagiaire, local, voiture, assurances, fournitures, frais de missions, de réception, de télécommunications),...	371 600,00	357 900,00			Subvention de la Région Centre	55 298,21	156 773,93
Travaux programme d'actions, Communication, études et indicateurs de suivi	495 225,65	759 097,57			Subvention du Conseil Départemental	40 737,40	78 383,13
					Subvention de l'Agence de l'Eau	394 432,95	599 529,46
					Participation des Communautés de Communes et Agglo	170 000,00	170 000,00
Amortissements	10 000,00	10 000,00			Subvention Bourges Plus	4 100,00	4 100,00
					Participation SIAB3A + SMAVAA + SIRAH à Concert'Eau	1 333,34	2 997,45
					Autres attributions et participations - Dispositif inflation	3 214,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>876 825,65 €</b>	<b>1 126 997,57 €</b>			<b>TOTAL</b>	<b>876 825,65 €</b>	<b>1 126 997,57 €</b>

**Délibération présentée par Monsieur BLOND**  
**Débat d'Orientations Budgétaires 2024**

LIBELLE	DEPENSES		INVESTISSEMENT		LIBELLE	RECETTES	
	BP 2023	DOB 2024				BP 2023	DOB 2024
Travaux d'urgence (avec enveloppe équilibre budgétaire)	45 016,08	63 028,98			Excédent au 31/12/2023	52 492,48	61 280,52
Matériel Technique	10 000,00	5 000,00			FCTVA	523,60	748,46
Matériel Informatique et Bureautique	8 000,00	4 000,00			Amortissements	10 000,00	10 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>63 016,08 €</b>	<b>72 028,98 €</b>			<b>TOTAL</b>	<b>63 016,08 €</b>	<b>72 028,98 €</b>

**Délibération présentée par Monsieur BLOND**  
**Débat d'Orientations Budgétaires 2024**

Le Président expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales précisant l'obligation aux communes de plus de 3 500 habitants de tenir un débat d'orientations budgétaires ;  
Vu la mise en œuvre du référentiel budgétaire et comptable M57 ;  
Vu le calendrier de vote du budget des métropoles précisant que la présentation des orientations budgétaires intervient dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget ;

**Il est proposé** au Comité Syndical d'approuver la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2024.

Dépenses		Recettes	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Prévisions BP 2024	1 126 997,57 €	Prévisions BP 2024	1 126 997,57 €
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Prévisions BP 2024	72 028,98 €	Prévisions BP 2024	72 028,98 €

Pour : \_\_\_\_\_  
Contre : \_\_\_\_\_  
Abstention (s) : \_\_\_\_\_

**Orientations Budgétaires 2024**

■ Fonctionnement (94%)  
■ Investissement (6%)

Pour : 33  
 Contre : 0  
 Abstention (s) : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité.

**- Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 (ROB)**

Monsieur BLOND évoque la délibération sur le Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 (DOB) qui reprend les éléments chiffrés présentés précédemment dans le Débat d'Orientations Budgétaires 2024 (ROB) :

**Délibération présentée par Monsieur BLOND**

**Rapport d'Orientations Budgétaires 2024**

Le Président expose :

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024.**

Pour : —  
 Contre : —  
 Abstention (s) : —

Pour : 33  
 Contre : 0  
 Abstention (s) : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité.

**- Stage d'étude 2024 – Poursuite de l'étude sur les plans d'eau du bassin versant du Barangeon (Cher, 18) dans un contexte de changement climatique**

Monsieur COSSON aborde le stage d'étude 2024 « longue durée » :

**CS 30/01/2024 STAGE**

**Délibération présentée par Monsieur COSSON**

**Stage d'étude 2024 – Poursuite de l'étude sur les plans d'eau du bassin versant du Barangeon (Cher, 18) dans un contexte de changement climatique**

- ✓ Suite du stage de M. Bastien DAUBIE (2023)
- ✓ Stage prévu du 19 février à fin août 2024 (6 mois) (Stage sous statut fonctionnaire, non indemnisé)

Epoque	Nombre de plans d'eau	Surface globale (ha)
Cassini (XVIIIe)	13	44,82
Etat-Major (1820-1866)	33	56,06
1949	39	57,95
1972	50	61,03
1987	405	338,5
1999	429	408,37

Carte de bassin du Barangeon en 1987 et ses plans d'eau

Réunion partenaires en nov  
 Offre de stage en nov,  
 Entretiens en déc.

**ETHEL VERDIER-BREMAUD**

Recherche de Stage de Fin d'Etude de février à août 2024  
 Étève à l'ENGEE - Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement  
 Appointement en Hydrogéologie

**STATUT ET OBJECTIFS**  
 Elève sous statut fonctionnaire à l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEE)  
 Je cherche un stage dans le domaine de la gestion territoriale de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique.

Délibération présentée par Monsieur COSSON

**Stage d'étude 2024 – Poursuite de l'étude sur les plans d'eau du bassin versant du Barangeon (Cher, 18) dans un contexte de changement climatique**

Il est proposé au Comité Syndical :

- d'accueillir un/une stagiaire pour une période de 4 à 6 mois ;
- de fixer le montant mensuel du stagiaire, selon la réglementation en vigueur, dès le premier jour de stage ;
- de rembourser, sur justificatifs, les frais de déplacement et de repas engagés dans le cadre de ce stage ;
- d'effectuer les demandes de subventions auprès des financeurs potentiels (Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre des Contrats Territoriaux, études HMUC, ..., Région Centre Val de Loire, Département du Cher, etc...) ;
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce stage.

Pour : 33  
Contre : 0  
Abstention (s) : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Monsieur BLAIN (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) demande la signification de l'acronyme HMUC.

Monsieur JOLIVET précise qu'il s'agit d'une étude Hydrologie Milieu Usage Climat, c'est un outil de l'Agence de l'Eau pour mieux appréhender la gestion quantitative et le partage de la ressource d'un territoire donnée, il est animé par l'Etablissement Public Loire et les SAGE sur le bassin du SIVY. L'étude HMUC soutient la mise en place du PTGE (Plan Territorial de Gestion de l'Eau) assuré par l'Etat.

Monsieur JOLIVET mentionne que le profil de la candidate retenue est sous statut fonctionnaire dont un stage non indemnisé par la collectivité.

Monsieur BENOIT précise que le syndicat aide habituellement les stagiaires, qu'il y est ou non une indemnité légale.

**- Stage d'étude 2024 – Développement d'un projet de restauration**

Monsieur COSSON évoque le stage d'étude 2024 « courte durée » :

Délibération présentée par Monsieur COSSON

**Stage d'étude « courte durée » 2024 : Développement d'un projet de restauration**

**Projet :** Etude d'un projet de restauration/gestion d'une ancienne peupleraie communale à Aubinges

**Durée :** 2 mois étalés d'avril à novembre

**Phases :**

- Diagnostic (technique, social, hydrologique, économique, ...)
- Identification des moyens et des besoins
- Scénarisation de d'esquisses d'interventions (multicritère)
- Concertation, développement de projet



Délibération présentée par Monsieur COSSON

**Stage d'étude « courte durée » 2024 : Développement d'un projet de restauration**

Anne-Mélanie ROYANNEZ

42 ans  
anne-melanie.royannez@ead.agrosupdijon.fr  
07 81 93 03 29  
(Permis B)



FORMATION	Année	Diplôme / Titre
- 2023-2025	- 2023	BTSa Gestion & Protection de la Nature - Agrosup Dijon
	- 2023	MOOC Trame Verte et Bleue (attestation) - OFB
- 2005	- 2005	DESS de Lexicographie - Université Lille III
	- 2004	Agrégation d'anglais
	- 2003	Maîtrise d'anglais - Université Paris VII
- 2001-2005		Ecole Normale Supérieure - Cochon

Le Président expose :

**Il est proposé** au Comité Syndical :

- d'accueillir un/une stagiaire pour une période de 1 à 3 mois en 2024 ;
- de fixer le montant mensuel du stagiaire, selon la réglementation en vigueur, dès le premier jour de stage ;
- de rembourser, sur justificatifs, les frais de déplacement et de repas engagés dans le cadre de ce stage ;
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce stage.

Pour : 33  
Contre : 0  
Abstention (s) : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité.

**- Convention de groupement de commande des syndicats de rivière pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation « Concert'Eau » 2024**

Madame TORCHY présente la délibération concernant la convention de groupement de commande des syndicats de rivières pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation « Concert'Eau » 2024, en précisant que le SIVY a proposé de rester coordinateur de la démarche dans le cadre de cette collaboration entre syndicats :

Délibération présentée par Madame TORCHY

**Convention de groupement de commande des syndicats de rivière pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation « Concert'Eau » 2024**

**Animations autour du cycle de l'eau et des enjeux locaux de la ressource** (30 animations en 2023)

Poursuite du travail engagé depuis 2021 avec le SIAB3A et le SMAVAA, arrivée du SIRAH et du CD18.



- ✓ Difficultés des syndicats structurelles des autres syndicats pour la mise en œuvre de l'action en 2024
- ✓ Proposition de maintenir le SIVY comme coordonnateur (durée 1 an, en 2024)
- ✓ Demande de subvention (80% sur un prévisionnel de 13 333 euros TTC) réalisée en déc. 2024
- ✓ Cahier des charges SIVY réalisée, lancement de la consultation prochainement début février

Délibération présentée par Madame TORCHY

**Convention de groupement de commande des syndicats de rivière pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation « Concert'Eau » 2024**

**Il est proposé** au Comité Syndical :

- d'autoriser le Président à signer la convention de groupement de commande liant les syndicats autour de l'action 2D2 du programme Concert'eau ;
- d'autoriser le groupement de commande et son coordonnateur à procéder aux démarches de la commande publique relatives à l'action 2D2 ;
- d'inscrire les crédits correspondants au budget ;
- d'effectuer les demandes de subventions aux partenaires du projet ;
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette démarche.

Pour : 33  
Contre : 0  
Abstention (s) : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité.

**- Accompagnement du SIVY pour le projet de compensation zone humide Bourges Plus à Saint-Germain-du-Puy**

Monsieur COSSON mentionne l'accompagnement du SIVY pour le projet de compensation zone humide Bourges Plus à Saint-Germain-du-Puy :

**CS 30/01/2024**

*Délibération présentée par Monsieur COSSON*

**Accompagnement du SIVY pour le projet de compensation zone humide Bourges Plus à Saint-Germain-du-Puy**




Le SIVY accompagne l'action de compensation environnementale Bourges Plus, dans le cadre de son projet de forage AEP Souaire (Saint-Germain-du-Puy) depuis 2022 ; prospections, propositions, développement.

le projet de travaux et son plan de gestion est « susceptible » de faire l'objet d'une convention tripartite, mentionné dans l'arrêté DDT-2023-202.

**Le projet :** coupe d'une peupleraie communale (St-Germain-du-Puy) pour reconversion en prairie humide;

➤ Export rémanents, rognage des souches, précaution portance du sol, et mise en place d'un plan de gestion sur 30ans (+ projet pédagogique)

L'action de compensation de 7 300m<sup>2</sup> jouxte une action CTMA (SIVY) (6 000m<sup>2</sup>)



**CS 30/01/2024**

*Délibération présentée par Monsieur COSSON*

**Accompagnement du SIVY pour le projet de compensation zone humide Bourges Plus / Souaire à Saint-Germain-du-Puy**

Le Président expose :

**Il est proposé au Comité Syndical :**

- d'autoriser le Président à signer toute convention et documents associés au projet d'action de compensation selon l'arrêté N°DDT-2023-202 ;
- d'autoriser le Président à signer tout document associé à une procédure de coordination (groupement) entre maîtres d'ouvrage, dans le cadre des Marchés Publics pour ce projet de restauration de zone humide ;
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette démarche.

Pour : 33  
Contre : 0  
Abstention (s) : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité.

*Monsieur JOLIVET indique que cette délibération correspond à un arrêté préfectoral réalisé en 2023 dans lequel il est mentionné la structure GEMAPIENNE (le SIVY) comme partenaire d'une convention tripartite pour assurer le suivi du plan de gestion et de l'évolution écologique du site.*



**- Création d'un poste d'ingénieur à temps complet**

Monsieur BENOIT évoque la démission à venir de Monsieur PALOMERA qui accepte un poste dans un autre syndicat de rivière le rapprochant de son domicile. En attendant la lettre de démission et le délai de préavis, Monsieur BENOIT propose la délibération suivante afin d'avoir la capacité de réaliser les procédures de recrutement rapidement :

**Délibération présentée par M. BENOIT & Mme TORCHY**

**Création d'un poste d'ingénieur à temps complet**

**Départ « probable » de Vincent PALOMERA (lettre de démission à venir)**

**Le Président expose :**  
 Considérant les besoins humains associés à l'animation du Contrat Territorial du bassin de l'Yèvre, pour la mise en œuvre de son programme d'intervention au sein de la cellule animation.

Afin de répondre à ce besoin, il est proposé de compléter la cellule technique de la collectivité et de créer un poste d'ingénieur à temps complet (article L.332-8 2° du CGFP : lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient) pour une durée de 3 ans ;

À ce titre, la personne recrutée sera principalement chargée :

- de réaliser des analyses et des diagnostics terrain et de développer des projets de restaurations hydromorphologiques en la qualité d'ingénieur ;
- de préparer et gérer les marchés publics ;
- de coordonner des actions avec prestataires et riverains (conventions), de suivre des études et travaux ;
- d'animer, d'informer et de sensibiliser le territoire, les riverains et les élus ;
- de surveiller l'état des cours d'eau ;
- d'encadrer d'éventuels appuis techniques temporaires (stagiaires, ...).

Considérant que l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région Centre Val de Loire sont susceptibles d'accorder une aide pour le fonctionnement du poste dans le cadre du programme d'actions ;

**Il est proposé** au comité syndical :

- d'approuver la création d'un poste d'ingénieur ;
- d'autoriser le Président à recruter ledit ingénieur ;
- d'autoriser le Président à signer tout document utile relatif à l'embauche de l'ingénieur ;
- d'inscrire les sommes nécessaires au budget ;
- de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de la Région Centre Val de Loire et de tout autre partenaire susceptible d'apporter son concours financier, concernant les frais de personnel ainsi que les dépenses de fonctionnement liées au poste.

Pour :	---	
Contre :	---	
Abstention (s) :	---	

Pour : 33  
 Contre : 0  
 Abstention (s) : 0


La délibération est approuvée à l'unanimité.

**- Actualité administrative et technique**


Monsieur BENOIT laisse la parole aux agents pour aborder l'actualité administrative et technique :

Monsieur JOLIVET commence par la mise à jour des statuts en cours, en précisant que la plupart des Communautés de Communes ont délibéré sans difficulté particulière remontée jusqu'au SIVY (reste la CDC de la Septaine au prochain Conseil Communautaire de février 2024) :

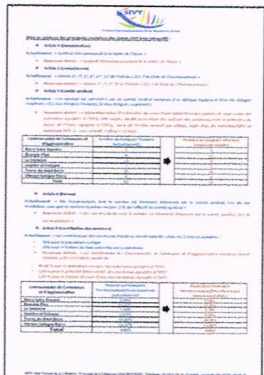
**Mise à jour des statuts (en cours)**



- Délibération du SIVY : le 17 octobre
- Courrier envoyé aux EPCI : le 9 novembre
- Délai de 3 mois pour la délibération des EPCI (février 2024)
- Courrier note explicative et détail statistique aux EPCI sur demande
- Prise de délibération en cours, pas de remarque particulière...



Document 1: Délibération du SIVY du 17 octobre 2023. Texte de la délibération concernant la mise à jour des statuts.



Document 2: Courrier explicatif et statistique envoyé aux EPCI. Contient des tableaux de données.

Monsieur JOLIVET revient sur la signature du CTMA qui avait lieu le 10 Novembre 2023 en remerciant les personnes présentes :

**Signature du Contrat Territorial, le 10 nov. 2023**




Environ 60 personnes présentes





Monsieur JOLIVET évoque ensuite la procédure d'enquête publique pour la déclaration d'intérêt général et l'autorisation environnementale pour le programme de travaux, désormais terminée. Peu de questions et d'observations lors des permanences. Les questions du commissaire enquêteur ont été majoritaires, et ne concernaient, parfois, pas l'objet de l'enquête publique. Il informe que le rapport de réponses aux observations a été envoyé il y a quelques jours (délai de 15 jours à respecter). Le rapport est public et disponible aux délégués qui le souhaitent :

**L'enquête publique du programme 2023-2028**




- Du 5 déc au 12 janv. 2024
- Rapport du commissaire enquêteur reçu le 16 janv.
- Réponses aux questions/observations du SIVY envoyées le 24 janv.

**Très peu d'observations du public, beaucoup de questions du commissaire !**





**Difficulté liée au panneautage avec la Préfecture, une erreur de la Préfecture concernant l'horaire d'une permanence.**

### Programme de travaux 2023



- Finalisation du terrassement des chantiers en octobre
- Plantations démarrées le 22 janv (entreprise Millet) > Problème plants et protections
- **Suivi lié à l'élévation brutale des débits en novembre**, travail a démarre avec les Aix d'Angillon et Vasselay pour des bornes pédagogiques à venir.

Site des Aix d'Angillon

Site de Soulangis

### Programme de travaux 2024



**Actions « Végétalisation des berges (ripisylve) »**

➤ Actions de l'année I (2023) reconduites en l'absence de DIG

**Action #6 (Tripaud à Gron) :** 900m concerné, estimatif CT de 5 400 € TTC

**Action #7 (Terrecout à Baugy) :** 400m, estimatif CT de 1930 € TTC

*Cahier des charges « plantation » réalisé, rendez-vous avec propriétaire(s) en cours*







### Actions : « Mise en défens (clôture, abreuvoirs/gués en secteur élevage) »

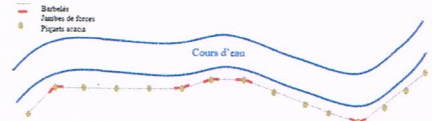
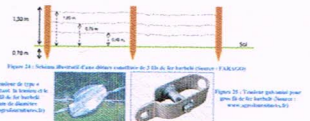
Evolution sur la planification initiale des projets

**Action #4 (Putet à Morogues) :** 2 descentes, 1 gué, 330m de clôture (élec), estimatif CT de 18 150 € TTC

**Action #22 ( Douée à Humbligny) :** 4 gués à restructurer, 1km de clôture, estimatif CT de 44 000 € TTC

*Consultation marché public en cours (du 16 janv au 20 fév.)*

Monsieur JOLIVET évoque des évolutions sur le planning interannuel pour la mise en défens.

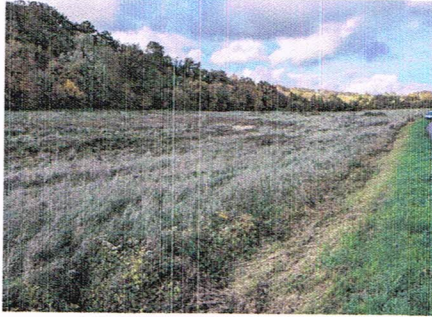
## Programme de travaux 2024



### Restauration de zone humide

**Action #15 (Douée à Humbligny)** : arrêt du fonctionnement de drains, estimatif CT de 15 000 € TTC

- Parcelle d'environ 1,5ha, remblai avec argile de l'exutoire (fossé) restructuré jusqu'au cours d'eau  
*Cahier des charges réalisé, consultation marché public en cours (du 16 janv au 20 fév)*



*Monsieur DEBAIN évoque l'histoire de la parcelle et les échanges avec le propriétaire.*

## Programme de travaux 2024



### Restauration de zone humide

**Action #16 (Douée à Humbligny)** : reconversion peupleraie, estimatif CT : 39 000 € TTC

- Surface de 3000m<sup>2</sup> en secteur Natura 2000, peu accessible. Coupe (et rognage)  
*Consultation marché public en cours (du 16 janv au 20 fév)*



*Monsieur DEBAIN évoque une peupleraie en mauvais état, M. JOLIVET indique que les coûts prévisionnels sont associés à l'accessibilité.*

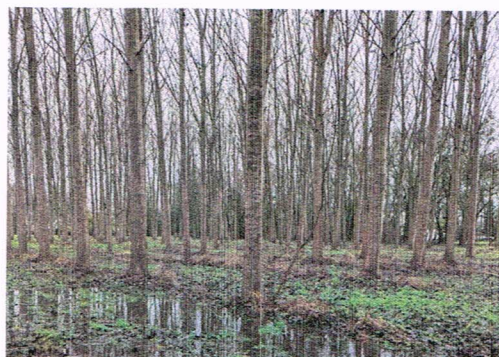
## Programme de travaux 2024



### Restauration de zone humide

**Action #17 (Fenestrelay)** : reconversion peupleraie, estimatif CT : 40 000 € TTC

- 6 000m<sup>2</sup> + 7 300m<sup>2</sup> (action B+), fauche préalable avec export, coupe, rognage souches, précautions sol  
*Cahier des charges réalisé, en attente de retour Bourges Plus et St-Germain-du-Puy*



## Programme de travaux 2024



### Restauration de la continuité écologique

**Action #10 (Etang des Noues à Vouzeron) + Actions #11 (seuil sur les Noues)**

Prévision financière : 70 000 € TTC + 3 000 € TTC (seuil aval)

➤ Effacement de plan d'eau – digue – retenue SDIS

Projet en cours de développement, rédaction du cahier des charges. Sondages de sol prévu le 30 janv



< 2019



2019



2020

## Programme de travaux 2024



### Restauration de la continuité écologique

**Action #10 (Etang des Noues à Vouzeron) + Actions #11 (seuil sur les Noues)**

Prévision financière : 70 000€ TTC + 3 000€ TTC (seuil aval)

➤ Effacement de plan d'eau – digue – retenue SDIS

Projet en cours de développement, rédaction du cahier des charges. Sondages de sol prévu le 30 janv



## Programme de travaux 2024



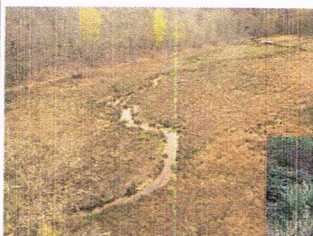
### Restauration de la continuité écologique

**Action #10 (Etang des Noues à Vouzeron) + Actions #11 (seuil sur les Noues)**

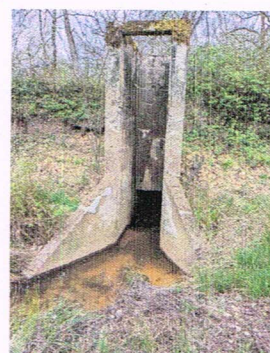
Prévision financière : 70 000€ TTC + 3 000€ TTC (seuil aval)

➤ Effacement de plan d'eau – digue – retenue SDIS

Projet en cours de développement, rédaction du cahier des charges. Sondages de sol prévu le 30 janv



2022/2023 (végétalisation progressive)



Digue et ouvrage de la retenue

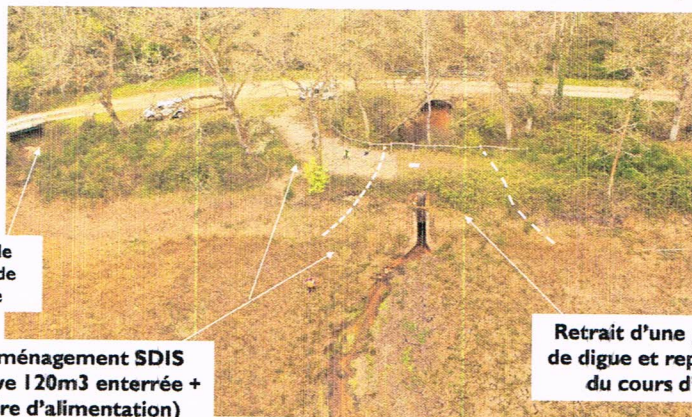
## Restauration de la continuité écologique

**Action #10 (Etang des Noues à Vouzeron) + Actions #11 (seuil sur les Noues)**

Prévision financière : 70 000 € TTC + 3 000 € TTC (seuil aval)

➤ Effacement de plan d'eau – digue – retenue SDIS

Projet en cours de développement, rédaction du cahier des charges. Sondages de sol prévu le 30 janv



Remblai de l'ouvrage de décharge

Aménagement SDIS (cuve 120m<sup>3</sup> enterrée + aire d'alimentation)

Retrait d'une portion de digue et reprofilage du cours d'eau

Monsieur JOLIVET rappelle la collaboration entre les services de l'ONF et du SDIS, réunis auprès du SIVY en décembre, autour de ce projet.

## Programme de travaux 2024



### Restauration de la continuité écologique

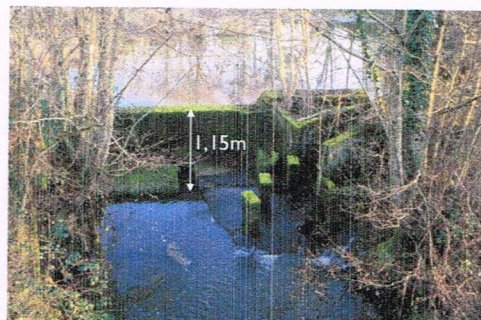
**Action #8 (Etang de la Couturerie sur la Fontenelle, à Saint-Laurent)**

Effacement de plan d'eau (privé, 1ha) et restructuration du lit de la Fontenelle (stage SIVY, 2019)

Prévision financière : 70 000 € TTC (prise en charge à 100%)

➤ Retrait des infrastructures (barrage) et recréation d'un lit

Cahier des charges réalisé, consultation marché public en cours (du 16 janv au 20 fév)



## Programme de travaux 2024



### Restauration de la continuité écologique

**Action #9 (Seuil du lavoir communal à Neuvy-sur-Barangeon)**

Prévision financière : 70 000 € TTC (prise en charge à 100%)

➤ Effacement du seuil et restructuration du lit, alimentation du lavoir, (éventuel aménagement PMR)

**De nombreux échanges depuis 2022 - Accord de la commune en janvier 2024**

Rédaction de cahier des charges non démarrée, développement sur 2024 > 2025



Monsieur JOLIVET évoque des glissements possibles de projets de 2024 à 2025 selon le plan de charge, en rappelant le départ d'un agent de l'équipe. Il mentionne les études en cours à venir :

**Etudes 2024/2025**



**Action étude #2 : Etude sur l'ouvrage hydraulique « clapet de la Laiterie »**

**Trois réunions avec la municipalité, Bourges Plus, DDT et Préfecture, depuis sept. 2023**

Mise en perspective de l'ouvrage et du parc du jardin des Ducs à moyen et long terme, à partir de nouveaux scénarios qui modifiant le paysage du site.

Montant prévisionnel : 35 000 € TTC

Accord des financeurs pour poursuivre la démarche ...

Trois des cinq nouveaux scénarios :





Monsieur BLIAUT (Communauté d'Agglomération Bourges Plus) indique être en attente d'une réponse des services de la DDT concernant la réglementation loi sur l'eau.

Monsieur JOLIVET précise qu'il y a eu des échanges du SIVY avec la DDT fin décembre pour un transfert de données complémentaires, et une réunion entre la DDT et l'UDAP, dont il ignore les échanges. Monsieur JOLIVET mentionne avoir renvoyé le lien mi-janvier à la demande de ces mêmes services.

Il évoque ses échanges avec les partenaires financiers, qui sont d'accord pour soutenir une démarche d'exploration d'esquisse(s) réalisée(s).

**Etudes**



**Action étude #5 : inventaire et caractérisation de zones humides**


**Elaboration en régie au cours de l'année 2023**

Identification et sélection des espèces végétales probables sur le bassin du SIVY (en déc)

Validation en COTEC en déc. 23, test début février


Stratégie adaptée au SIVY (mise en œuvre en régie) :

- correspond aux besoins réglementaires
- inclusive auprès des propriétaires
- caractérisation technique développée
- valorisation et suivi



INVENTAIRE & VALORISATION DES ZONES HUMIDES  
STRATEGIE ET METHODOLOGIE 2023-2028

**Projet SIVY diffusé par une trentaine de journaux locaux en France (midi-libre, nouvelle république, Sud Ouest, Alsace nouvelle, ...)**



**Action étude #5 : inventaire et caractérisation de zones humides**

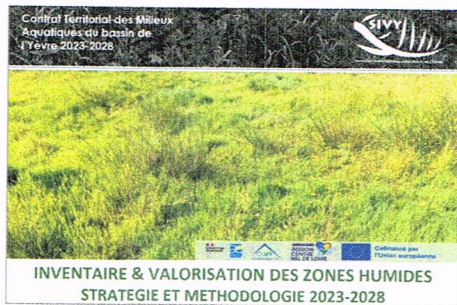
**Elaboration en régie au cours de l'année 2023**

Identification et sélection des espèces végétales probables sur le bassin du SIVY (en déc)

Validation en COTEC en déc. 23, test début février

Stratégie adaptée au SIVY (mise en œuvre en régie) :

- correspond aux besoins réglementaires
- inclusive auprès des propriétaires
- caractérisation technique développée
- valorisation et suivi



**Projet SIVY diffusé par une trentaine de journaux locaux en France (midi-libre, nouvelle république, Sud Ouest, Alsace nouvelle, ...)**



**Démarrage – Projet barrage D**

(Réunion avec riverains et amis des Moulins le 19 janv.)

Cahier des charges pour Mission de Maîtrise d'œuvre partager avec les riverains et partenaires

Projet de lancement de la consultation 1<sup>ère</sup> partie de 2024 – Montant à définir

Illustrations profils plans et long (pièces .dwg) :

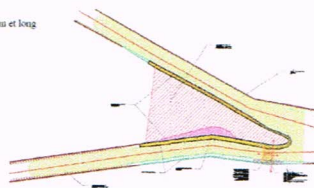


Figure 5 : Profil en plan (projet d'ensemble)

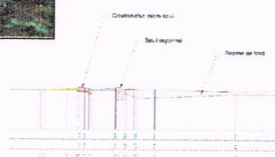


Figure 7 : Profil en long projet sur l'axe de l'ouvrage

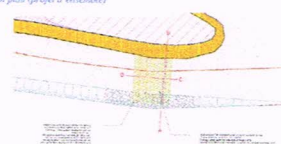


Figure 6 : Profil en plan (projet de micro-secteur)

Monsieur JOLIVET aborde ses relations avec les propriétaires et la possibilité abordée pour de l'acquisition foncière pour l'EPCI.

Monsieur STOQUERT explique la politique en cours de mise en place de l'agglomération sur les ouvrages hydrauliques de l'Yèvre.



## Actions annexes

### Action #62 (Lutte contre les Macro-déchets) – Action annuelle

Proposition : ramassage de gaines plastiques de protection

Moulins-sur-Yèvre, St-Georges-sur-Moulon, St-Germain-du-Puy (Secteur Souaire – Bourges Plus)



## Actions suivi

- Actions 1<sup>er</sup> CTMA : St-Palais, Rians, Gron
  - Suivi global (PC, Bio) à Neuvy-sur-Barangeon
  - Zone humide : achat de 2 piézomètres
  - Report suivi érosion – transfert sur le bassin du Moulon
- Prévisionnel : ≈ 20 000€ TTC



Monsieur JOLIVET aborde le volet communication :

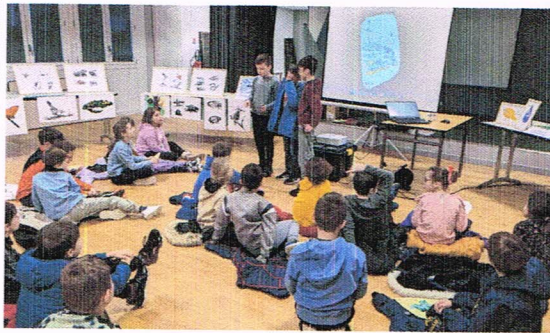
## Communication / Animations 2024



- Des animations ponctuelles avec l'équipe du SIVY

Faites de l'écologie, fête de la pêche de Neuvy, interventions sur demandes, ...

- Exemple avec l'école primaire de Marmagne, le vendredi 26 janvier :



Monsieur BLOND évoque les bons retours de la Commune et de l'AAPPMA sur cette journée.

## Communication / Animations 2024



- Les écrits  du SIVY

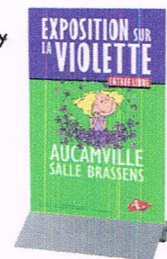
5 communes 2024 pour la mise en place de parcours :

- Bourges, St-Palais, les Aix d'Angillon, St-Eloy-de-Gy/Vasselay, Marmagne/Berry-Bouy

Version « exposition » en cours d'élaboration

Devis DOUSSET signé (2 300 € TTC)

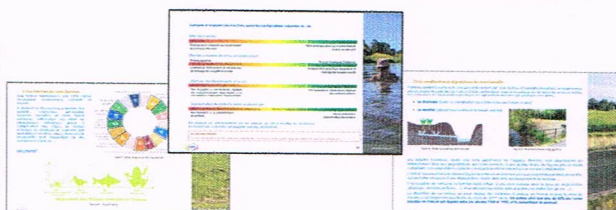
Réception de la version dématérialisée Nature 18



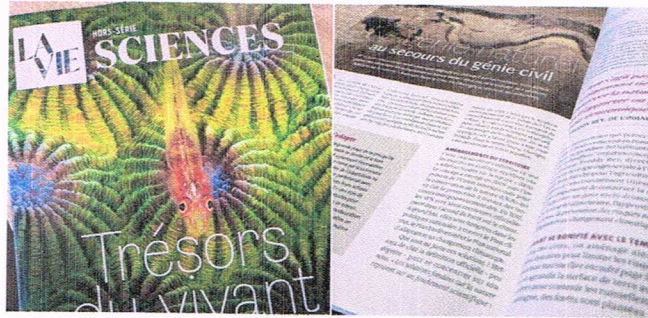
- Stratégie zone humide

Prévision d'édition du rapport stratégie pour les communes + partenaires (finançable par le CTMA)

Document vulgarisé de 70p



- + Biodiv'tour, printemps de l'écologie, AG, Codev, Biodiv'tour, IUT...



Parution d'une page sur le projet de St-Martin d'Auxigny par le SIVY dans le magazine : La Vie « Hors-série sciences »

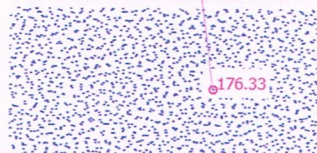
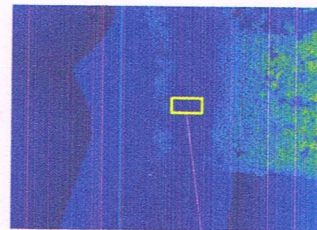
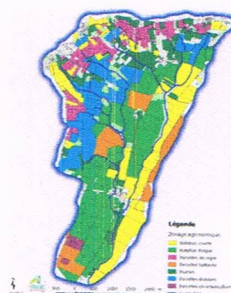
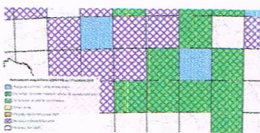
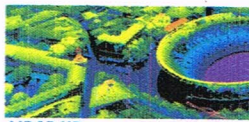
Projet tuteuré sur le bassin du Langis



- Masters 1 et 2 de l'université d'Orléans (GLET)
- Encadrement SIVY et accompagnement Chambre d'Agriculture, de janvier à mars
- Thème : diagnostic des risques d'érosions des sols et de transferts sur le bassin du Langis (SMIRNE)

Missions en sous-groupes :

Souhait du SIVY d'exploiter des données cartographiques – IGN LIDAR HD disponible depuis oct. 2023



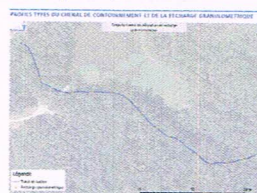
Divers (2024)



- Accompagnement SIVY d'un projet ONF – Forêt d'Allogny  
Accord de financement de l'Agence de l'Eau (50 à 70%), voir accompagnement logistique/tech du SIVY  
Remplacement de cadre, reprise morpho, reprise gué




- Accompagnement projet privé – plan d'eau de la Foresterie à Allogny  
Accord de financement de l'Agence de l'Eau (50%), rdv privé le 8 fév



## AGENDA

- 30/02 : Sondage sol, plan d'eau des Noues**
- 01/02 : Journée test protocole Zones Humides (JJ/GD)**
- 06/02 : Réunion Région Centre Natura 2000 (JJ)**
- 07/02 : Cellule de l'eau (JJ)**
- 07/02 : Visite sites de travaux 2024 élus du bureau (GD)**
- 08/02 : RDV projet privé plan d'eau Allogny (JJ, GD)**
- 09/02 : Visite de site à Marmagne (JJ, GD)**
- 19/02 : Commission thématique SAGE (JJ)**
- ...

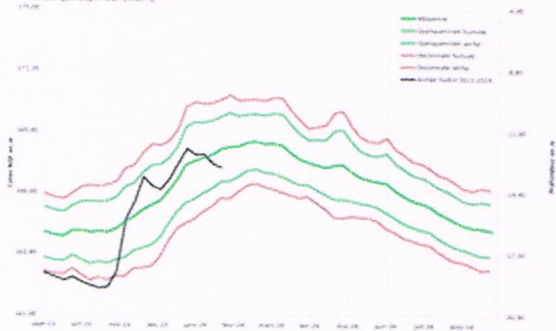
**COPIL annuel à réunir fin fév - mars**



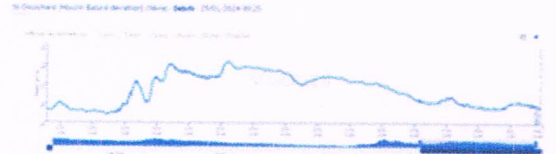
## POINT SUR LA RESSOURCE

### INDICATEUR MAM 18


Zones humides supérieures (Mam)



% Déclassement Indicateur MAM 18 (Mam) - Déclassement (2007, 2010, 2013, 2016, 2019, 2022, 2024)




### PROBABILITES DE SCENARIO DE TEMPERATURES POUR LA FRANCE METROPOLITAINE



- 50%** Plus chaud que les moyennes de saison
- 25%** Conforme aux moyennes de saison
- 25%** Plus froid que les moyennes de saison

Probabilités de scénarios de températures pour France, France et avril 2024 - © Météo-France

### PROBABILITES DE SCENARIO DE PRECIPITATIONS POUR LA FRANCE METROPOLITAINE



- 33%** Plus humide que les moyennes de saison
- 33%** Conforme aux moyennes de saison
- 33%** Plus sec que les moyennes de saison

Donc sans scénario privilégié  
Probabilités de scénarios de précipitations pour France, France et avril 2024 - © Météo-France

Monsieur JOLIVET invite les délégués à se rapprocher des ingénieurs pour toute question à l'échelle intercommunale et communale.

Monsieur BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant la présentation et remercie les élus pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20h30.

Le présent procès-verbal, dressé le 30/01/2024 à 20h30 en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président et le Secrétaire de séance.

**Le Président**

**Monsieur Gilles BENOIT**

**Le Secrétaire de séance**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE LA VALLEE D'YEVRE  
Siège : Mairie de BOURGES

**Monsieur Renaud BLOND**

Acte déposé à  
Préfecture de Cher

- 6 FEV. 2024

